Communiqué de presse (publié le 25 octobre 2025)

Recours contre l'Arrêté ministériel du 18/08/2025 portant approbation du document de révision de l'aménagement de la forêt de Port-Royal pour la période 2019-2038.

Le 20 octobre 2025, 4 Associations de défense et protection de l'environnement alertent du non-respect par l'ONF des textes de lois françaises et européennes sur les espèces protégées, ainsi que des critères de la certification PEFC pour les zones humides et la biodiversité, dans le document qui a été présenté à l'approbation du ministre.

Ce recours fait suite à deux plaintes de deux de ces quatre Associations qui ont dénoncé la destruction et l'altération d'habitats d'espèces protégées autour de zones humides, la première le 30 décembre 2024 et la deuxième le 11 octobre 2025.

Comme il a été exprimé dans la plainte pour la forêt de St Germain en Laye, il faut savoir que l'ONF écrit très récemment pouvoir se passer des procédures légales sur les espèces protégées dès lors qu'il y a un document d'aménagement approuvé par le ministre.

Questionné sur les mesures de protection, l'ONF a présenté un cahier de prescriptions qui ne mentionne pas ce qui est fait en fonction des espèces observées, et donc les mesures de protections appropriées ne sont pas prises, notamment pour les amphibiens et les chiroptères.

Tout cela n'est guère responsable en matière de protection d'espèces menacées et en déclin, malgré les beaux discours sur les sites internet ou devant les Associations.

Cette demande d'annulation de l'approbation du dernier document publié a pour but d'éviter que l'approbation ministérielle serve de nouveau passe-droit pour les années à venir dans l'exploitation forestière de la forêt domaniale de Port-Royal.

Les Associations qui ont déposé le recours :

- Association « SAUVONS LES YVELINES » Hôtel de Ville – Place de la Mairie 78770 – MARCQ
- Association « JADE » N° 25 Grande Rue 78770 – AUTEUIL-LE-ROI
- Association « FAFIDF » N° 59 rue du Docteur Debat 92380 – GARCHES
- Association « AAVRE » N° 1 rue de la Chapelle 78470 – MILON-LA-CHAPELLE

Contacts :

- Jean-François Bron jfbron@orange.fr 06 80 24 55 19
- Philippe Heurtevent philippe.heurtevent@gmail.com 06 85 32 81 89